



## Breaking News : le traitement médiatique des violences faites aux femmes

<p><b>Durée de l'animation :</b> 1h15mn. <b>Public :</b> + de 15 ans / environ 10 personnes. <b>Anim :</b> 1 <b>matos :</b> La fiche évènement, les fiches médias, des feuilles et des stylos pour écrire, de l'espace pour que les groupes puissent travailler séparément.</p>	<p><b>Objectifs :</b></p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Réfléchir aux manières de parler des violences faites aux femmes et à ce qu'elles impliquent</li><li>- Réfléchir au fait que les cas individuels de violences faites aux femmes s'inscrivent dans un système plus global</li><li>- Appréhender la non-neutralité de l'information et le fait que les médias ont des sensibilités et enjeux différents</li></ul>
<p><b>Contexte :</b> Fiche élaborée pour le Kit ODD Egalité des genres des EEDF</p>	<p><b>Auteur-e-s :</b> Maud du groupe de travail Genre &amp; Sexualité des EEDF &lt;<a href="mailto:genre_sexualites@galilee.eedf.fr">genre_sexualites@galilee.eedf.fr</a>&gt; Sur la base du jeu Breaking News inventé par la résidence éducative 2016 du réseau SENS. <a href="#">Le livret</a> et <a href="#">les annexes</a>.</p>

**Idée générale :** 5 médias différents écrivent sur un même évènement : une assistante parlementaire qui dénonce le viol commis par un chef de parti politique. Au travers d'un court jeu d'écriture, les participant.e.s ont un aperçu de l'impact des lignes éditoriales des médias sur le traitement de l'information, et des principales réactions publiques autour des violences sexuelles.

**Point de vigilance :** cette activité parle et fait parler de violences sexuelles. Celles-ci concernent de nombreuses femmes (1 femme sur 7<sup>1</sup>) mais aussi des hommes (1 homme sur 20) : il est possible, voire probable, que parmi les participant-es, certain-es aient vécu des violences. Ménagez la possibilité de ne pas participer activement à l'activité, et soyez à l'écoute avant et après l'activité. Durant la phase de débrief (à la fin de l'activité), n'hésitez pas à rappeler le cadre valable aux EEDF et en France : les violences sexuelles sont graves et importantes, elles sont condamnées par la loi, ce n'est jamais la faute des victimes.

durée	Déroulement	A prévoir
5mn	<p><b>Intro :</b> on se divise en 5 groupes de journalistes. On va devoir écrire un article court (max 15 lignes) pour rendre compte d'un évènement qui s'est produit récemment.</p> <p>Oui mais ! On travaille pour des médias différents, et donc, on ne va pas traiter l'information exactement de la même manière.</p>	

1 Chiffres concernant les viols et tentatives de viols, enquête VIRAGE, INED.

	<p>Le but du jeu est d'écrire son article de manière crédible par rapport à son journal : à la fin, on essaie de découvrir qui a écrit quel média, et l'équipe qui cumule le plus de [on a trouvé mon média + j'ai trouvé le média des autres] a gagné.</p> <p>Les anim peuvent attribuer des points « trop cliché » qui se déduisent du total : ces points viennent pénaliser un article qui ne serait pas crédible et servirait juste à faire deviner de quel journal il s'agit.</p>	
10mn	Chaque groupe reçoit sa <b>fiche média</b> et la lit. Les groupes sont séparés : on ne doit pas savoir qui représente quel média !	Les 5 fiches médias.
30mn	Chaque groupe reçoit une fiche évènement et commence la <b>rédaction</b> de son article. On précise qu'il n'est pas obligatoire d'utiliser toutes les informations : chaque média sélectionne celle dont il veut rendre compte. Les journalistes peuvent aussi inventer des détails ou des informations qui colleraient à l'évènement s'ils ou elles le souhaitent (par exemple, issues d'une enquête ou d'autres sources d'infos).	5 fiches évènements imprimées + papier stylo
10mn	On se regroupe Chaque groupe reçoit 1 carte vote par média. Chaque groupe lit aux autres son article, toujours sans dire de quel média il est	5x5 cartes vote : Le Monde, Le Figaro, BFM, Basta et Libération.
5mn	<b>Vote :</b> On met côte à côte tous les articles : chaque groupe se met d'accord pour les votes et dépose la carte vote à côté de l'article auquel il pense qu'il correspond. Les anim attribuent éventuellement des points « trop clichés » (à utiliser que si c'est vraiment, c'est trop cliché!) On retourne toutes les cartes d'un coup et on compte les points. <b>Par exemple :</b> les points sont dont pour le groupe 1 = nombre de groupes qui ont bien deviné à quel média j'appartenais + nombre de médias des autres groupes qu'on a correctement devinés – points « trop clichés » éventuellement.	Feuille + stylos pour compte les votes
15mn ou +	On <b>débriefe</b> ensemble : - Qu'est-ce que ce jeu montre par rapport au traitement médiatique d'un évènement ? Les différents articles sont-ils plus ou moins utiles pour se forger son opinion ? - Est-ce que vous pensez que les contraintes proposées sont réalistes ? - qu'est-ce que vous pensez du traitement des violences dans les médias ? -Comment vous informez vous ?  On peut éventuellement parler du travail du collectif journalise « Prenons la Une », qui estime que les médias parlent souvent mal des violences faites aux femmes et a proposé un guide pour mieux faire (cf à la fin du document).	Penser à reposer le cadre si des propos culpabilisants les victimes ou minimisant les violences sexuelles sont tenus.

# FICHE EVENEMENT

## LE CHEF DU PARTI DE GAUCHE EST ACCUSÉ DE VIOL PAR SON ANCIENNE ASSISTANTE



Image wikipedia

### Réactions des personnes impliquées directement :

# L'assistante parlementaire, Camille X, accuse le chef du Parti de Gauche d'avoir fait pression sur elle pendant plusieurs mois, pour avoir des relations sexuelles, alors qu'il était son employeur, il y a 5 ans. Elle indique qu'il l'a violé un soir. Elle a ensuite démissionné. Elle n'a pas pu parler pendant longtemps, mais le discours hypocrite de Hector Y sur les droits des femmes à l'occasion du 8 mars l'a révoltée. Elle a décidé de parler mais ne souhaite pour le moment pas porter plainte.

# Le chef du Parti de Gauche, Hector Y, reconnaît qu'il a eu une relation sexuelle avec la femme qui l'accuse, et s'excuse de cette faute morale envers sa propre épouse. Il nie en revanche qu'il y ait eu viol ou toute contrainte et indique qu'il s'agissait d'une relation totalement consentie. Il s'en remet à la justice et envisage de déposer plainte pour dénonciation calomnieuse.

# Le procureur de la République déplore que Camille X ne souhaite pas porter plainte et indique qu'il ouvre de lui-même une enquête préliminaire pour viol

### Réactions dans le monde politique :

# Le porte-parole du Parti de Gauche indique qu'il faut réagir avec retenue et se garder de toute conclusion prématurée. Il indique que le Parti de Gauche lutte évidemment contre les violences faites aux femmes. Cependant, Hector Y a toujours eu des relations normales avec les femmes du parti, et il estime que ce comportement ne ressemble pas à Hector Y.

# Un groupe de femmes membres du Parti de Gauche assure Camille X de tout son soutien et dénonce

le sexisme en politique et la difficulté pour les victimes de parler.

# L'ancien Premier Ministre issu du Parti de Gauche, explique qu'il n'y a pas mort d'homme et que l'importance, c'est que la gauche soit rassemblée pour gagner les prochaines présidentielles. Il dénonce une mise à mort médiatique programmée.

# Le chef du Parti de Droite, rappelle l'importance de la présomption d'innocence et s'inquiète de l'impact sur l'image des hommes politiques que cette affaire va avoir.

# La secrétaire d'État aux droits des femmes, rappelle que le Gouvernement a mis en place un plan de communication pour aider les femmes à porter plainte et des actions pour lutter contre les violences faites aux femmes. Elle encourage Camille X à porter plainte pour que la justice puisse faire son travail.

### **Réactions dans le monde associatif :**

# L'association féministe NousToutes rappelle dans un communiqué que selon les statistiques officielles, il y a 90 000 viols en France chaque année, que cela touche toutes les classes sociales, que 90 % des victimes connaissaient déjà leur agresseur et que 96 % des agresseurs sont des hommes.

# L'association AVFT (Association contre les Violences faites aux Femmes au Travail) indique que les relations de travail sont propices aux violences sexuelles, en raison de la relation de subordination qui y existe. Elle explique que le harcèlement sexuel au travail concerne 1 femme sur 5. Elle dénonce des mesures d'affichage de la part du Gouvernement et réclame davantage de moyens pour lutter contre les violences faites aux femmes.

# La blogueuse influente MimiCracra, spécialisée dans la culture du viol, parle de la difficulté pour les femmes victimes de viol d'obtenir justice (2 % de condamnations) et le mauvais accueil qui leur est fait dans les commissariats quand elles décident de porter plainte.

## FICHE MEDIA



Basta ! est un média indépendant qui parle de l'actualité économique, sociale et environnementale. Constitué d'une équipe de journalistes et de militants associatifs, Basta ! contribue à donner une visibilité aux enjeux écologiques, aux actions citoyennes, aux revendications sociales, aux mouvements de solidarité et aux alternatives mises en œuvre.

**Propriétaire :** Association Alter-médias, Le journal est financé à hauteur de 37% par des dons de ses lecteur.ice.s (et 21% par des fondations, 21% par des fonds publics).

**Ligne éditoriale :** Le journal propose une information engagée qui aborde chaque jour des problématiques sociales, économiques, environnementales et démocratiques. Il critique le système capitaliste et les politiques libérales des gouvernements tout en mettant en avant les luttes militantes et leurs revendications. Basta ! met également en lumière les alternatives possibles au système actuel.

→ Dans votre article, essayez d'apporter un regard critique sur l'évènement proposé. Plutôt que de ne parler que des effets produits par l'évènement, vous pouvez tenter de l'expliquer par des causes de façon à susciter une réflexion politique. Vous n'avez pas de pression provenant d'intérêt économique, ou de liens avec un parti politique, vous êtes donc libre d'incorporer les informations que vous souhaitez. Votre lectorat attend des articles critiques et engagés.

**Titres d'articles parus :** « *Mais pourquoi donc les femmes victimes de violences ne portent-elles pas plainte ?* » ; « *Six étudiantes en médecine sur dix ont subi des violences sexuelles* » ; « *Le viol, une histoire de domination et non de pulsion sexuelle* » ; « *Viols par des militaires : « De la Syrie à la Centrafrique, de Guantanamo à Kiev, le point commun c'est l'impunité »* » ; « *Qui accuse qui dans l'affaire Strauss-Kahn ?* »

## FICHE MEDIA

# Le Monde

Le Monde est un journal quotidien généraliste qui, depuis décembre 1944, est une référence dans la presse francophone. Disponible dans plus de 120 pays, il est le quotidien national payant le plus lu en France (2,42 millions de lecteurs en 2016). Le Monde.fr est leader des sites français d'information. En janvier 2010, plus de 5,2 millions de visiteurs uniques s'y sont connectés.

**Propriétaire :** groupe Le Monde, dont 75 % des parts appartiennent à 3 hommes d'affaires :

- Xavier Niel - 18e fortune française (3,8Mds€), possède Free (2e fournisseur d'accès internet en France)
- Matthieu Pigasse – Homme d'affaire, DG de la banque Lazard, vice-président du théâtre du châtelet, possède également Radio Nova et les Inrockuptibles, proche d'hommes politiques de gauche.
- Daniel Křetínský – homme d'affaires tchèque, ayant fait fortune dans le milieu le domaine de l'énergie (2,5Mds de dollars). Il a récemment acheté également les journaux Elle et Marianne.

**Ligné éditoriale :** Le Monde est considéré depuis sa création comme « le » journal de référence en France, réputé pour sa qualité, sa sobriété et sa « neutralité ». Au cours de son histoire et jusqu'à récemment il a affiché à plusieurs reprises son soutien politique au parti socialiste et plus largement au centre-gauche, même s'il se réclame aujourd'hui comme non partisan. Il a été critiqué pour un parti pris non assumé pour Emmanuel Macron lors de la présidentielle de 2017.

→ Vos lecteurs sont très attachés à votre « neutralité » revendiquée et à votre déontologie journalistique, vous ne pouvez pas vous permettre de perdre une partie de votre lectorat en proposant un article trop engagé. D'un autre côté, vos directeurs ont besoin de promouvoir une certaine idéologie sociale-démocrate libérale pour assurer la pérennité de leurs entreprises. Par exemple : vous promouvez ainsi une économie basée sur la croissance mais vous prenez en compte les revendications sociales. Vous pouvez avoir un avis critique sur les décisions gouvernementales sans les remettre en question.

**Titres d'articles parus :** « Dominique Strauss-Kahn : sept jours pour une descente aux enfers »  
« Consentement, viol, prescription... : les questions soulevées par l'affaire Matzneff » « La photographe Valentine Monnier accuse Roman Polanski de l'avoir violée » « Neuf femmes sur 10 disent avoir subi une pression pour avoir un rapport sexuel, selon une enquête » « Grenelle sur les violences conjugales : « La France dispose d'un arsenal judiciaire plutôt solide, mais il est inégalement appliqué »

## FICHE MEDIA



Libération est un journal quotidien généraliste, connu pour ses couvertures travaillées et avec des jeux de mots. C'est un des journaux de référence en France. Ses ventes sont de 70 000 exemplaires papier par numéro, et son site internet attire environ 4 millions de personnes par jour.

**Ligne éditoriale :** Situé à l'extrême gauche à ses débuts, Libération évolue vers la gauche sociale démocrate à la fin des années 1970. Aujourd'hui la ligne éditoriale est toujours de centre gauche ou de gauche sociale-démocrate, et son lectorat est majoritairement de gauche, mais plus aisé que le lectorat de journaux comme Le Monde ou Le Figaro.

**Propriétaires :** Libération est la propriété d'une société qui est contrôlée à 85 % par deux hommes d'affaires :

- Bruno Ledoux, homme d'affaires qui a monté sa fortune (300M€) dans le domaine de l'immobilier, et possède d'autres journaux. Il est aussi producteur de cinéma et actionnaire du club de rugby de Biarritz.
- Patrice Drahi, homme d'affaires du monde des télécoms (SFR et Virgin mobile), sa fortune dépasse les 7Mds€. Il possède aussi l'Express et BFMTV.

→ Historiquement « Libé » a une image de journal engagé à gauche et votre lectorat reste attaché à certaines valeurs sociales et idéologiques. Vous rendez compte régulièrement des manifestations et mobilisations populaires. Vous pouvez contester la politique du gouvernement et pointer du doigt certaines entreprises ou hommes politiques mais attention à ne jamais attaquer la tête du journal.

**Titres d'articles parus :** « #JeSuisVictime, nouvelle vague de libération de la parole sur les violences sexuelles » ; « Polanski récompensé, les collectifs féministes remontés » ; « Prostituées agressées et tuées : «La pénalisation du client nous met en danger» » « Plaintes pour viols : Georges Tron devant les assises » «Affaire DSK : La victime présumée de plus en plus discréditée » ; « Affaire DSK: des organisations féministes montent au créneau »

## FICHE MEDIA



Le Figaro est un journal quotidien papier, fondé en 1826. Il a un champ d'action généraliste, quoique avec des pages « supplément » dédiées à l'économie (dite pages saumon). C'est un journal de référence de la presse française, avec un lectorat de 325 000 personnes par jour. Son site web fait partie des 50 sites les plus visités en France.

**Ligné éditoriale :** Le Figaro, d'après son directeur, se considère comme un journal de droite et de centre droit. Le journal est le point de jonction de plusieurs grands courants d'idées ancrés à droite, il est aussi souvent classé comme gardien de la diversité de la droite française. L'un des slogans de sa campagne publicitaire de 2005 était « en matière d'économie nous sommes pour le libre-échange. En matière d'idées aussi. ». Des critiques sur l'indépendance du journal par rapport aux différents gouvernements de droite, notamment celui de Nicolas Sarkozy, ont été exprimés par une partie des journalistes qui y travaillaient.

**Propriétaire :** appartient à une société contrôlée entièrement par la famille Dassault (28,3 Mds), dont la fortune est liée à l'industrie aéronautique et de l'armement français, ainsi qu'au groupe Véolia (gestion des eaux et des déchets)

→ Votre article doit refléter une vision du monde conservatrice. Vous prônez le libre-échange économique et une politique régulation de l'immigration. Les contestations sociales perturbent cette croissance et sont principalement traitées sous l'angle des dysfonctionnements et les gênes qu'elles vont impliquer pour le quotidien des « français ». Vous traitez peu d'environnement, et les questions liées aux femmes sont plutôt abordées dans une version dédiée du journal : Le Figaro Madame.

**Titres d'articles parus :** « L'écœurant phénomène des viols d'enfants en direct sur Internet » ; « Daech incite au viol collectif pour convertir les femmes » ; « Un élu clermontois condamné à six ans de prison pour viol » ; « Polanski accusé de viol: l'affaire qui indispose le cinéma français » ; « César 2020: les féministes en embuscade » « Le sport français face au scandale des violences sexuelles » ; « Viol: « Le flou des comportements à avoir favorise les dérapages »



## FICHE MEDIA



BFM TV est une chaîne d'actualité généraliste en continu. Quelques émissions thématiques (politique, économie, débat, etc.) sont proposées en plus de sa principale composante d'information non-stop : journaux et éditions « tout en images ». Elle est la première chaîne d'information en continu en France, en termes d'audience.

**Ligné éditoriale :** Selon Marc Autheman, rédacteur en chef adjoint, la ligne éditoriale est motivée par la seule recherche de l'audience et privilégie en conséquence le buzz et le sensationnel sur l'éthique de l'information au moyen d'une dramatisation excessive d'événements mineurs. La chaîne accorde beaucoup d'importance à l'économie et aux finances, et encourage les réformes.

**Propriétaire :** par l'intermédiaire de sociétés, Patrice Drahi, homme d'affaires du monde des télécoms (SFR et Virgin mobile), sa fortune dépasse les 7Mds€. Il possède aussi l'Express et Libération.

→ Lorsque vous traitez une information, vous relatez strictement les faits et leurs conséquences à très court terme. Vous n'apportez pas d'éléments de contexte ou d'analyse. Si vous avez connaissance d'une information qui peut susciter un « buzz », vous vous en servez, et tant pis si vous n'avez pas tous les éléments sur le moment, vous pourrez toujours la rectifier plus tard. Ne questionnez pas les discours et les rapports qui vous parviennent, vous préférez rester « neutre » en sélectionnant les passages que vous considérez importants.

**Titres d'articles parus :** « Lille: enquête ouverte après la diffusion d'une vidéo de viol sur les réseaux sociaux » « Ce que l'on sait du viol d'une adolescente qui a eu lieu dans l'Essonne » « Au Mexique, des féministes "furieuses" après un féminicide particulièrement brutal » « "Ras le viol !": des milliers de féministes défilent à Paris contre les violences sexistes » « affaire DSK : «Il l'a attrapée par les seins, puis par le vagin...»

# LE TRAITEMENT MÉDIATIQUE DES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

## OUTILS À L'USAGE DES JOURNALISTES

**Chaque année, plus de 219 000<sup>1</sup> femmes sont victimes de violences de la part de leur ancien ou actuel conjoint, et 94 000 femmes sont victimes de viols ou tentatives de viols. Les violences faites aux femmes sont un fait de société. L'association Prenons la une a établi quelques recommandations pour permettre un traitement journalistique le plus juste possible.**

**1 Bannir les termes « crime passionnel » ou « drame familial »,** qui minimisent l'acte de l'agresseur en le considérant comme emporté par l'amour et la passion. Si ces termes sont employés par les avocats de la défense ou la police, on emploiera des guillemets et on les présentera comme un argument d'une des deux parties. Privilégier « meurtre conjugal » ou « meurtre par le partenaire intime ».

**2 Préférer les termes juridiques consacrés** quand un procès est en cours (« plaignante », « partie civile »). En l'absence de plainte (et donc de terme juridique consacré), il est préférable d'utiliser les termes de « victime déclarée » ou d'« accusatrice » plutôt que « victime présumée », qui met en doute la parole de la victime.

**3 Éviter les clichés et les raccourcis.** Une femme meurt rarement « sous les coups » de son meurtrier. Dans la plupart des cas, une arme est utilisée.

**4 Écarter les verbes « avouer » et « reconnaître »** lorsque l'on rapporte les déclarations d'une victime, car ils laissent croire à une culpabilité de la victime. A l'expression « elle s'est fait violer », on préférera également le passif « a été violée » ou « a subi un viol ».

**5 Ne pas confondre « harcèlement sexuel », « agression sexuelle » et « viol ».** Les deux premiers sont des délits. Un viol est un crime défini par le code pénal comme « tout acte de pénétration sexuelle, de quelque nature qu'il soit, commis sur la personne d'autrui ou sur la personne de l'auteur par violence, contrainte, menace ou surprise ». Employer le terme « agression sexuelle » pour décrire un viol le minimise.

**6 Éviter les précisions sur les vêtements, le physique ou les habitudes de vie** de la victime, qui induisent qu'elle peut être responsable de son agression. Si ces informations qui sont délivrées dans le dossier d'instruction ou par le procureur, il convient d'utiliser des guillemets. Rappelons que le fait que la victime soit en état d'alcoolémie au moment des faits est une circonstance aggravante pour l'agresseur au regard du droit.

**7 Ne pas donner des conseils ou des leçons** tels que « ne pas sortir le soir » ou « faire preuve de discrétion ». Les femmes ne sont pas responsables des violences qu'elles subissent.

**8 Protéger l'identité et la dignité de la victime.** Révéler son identité peut la mettre gravement en danger. Les journalistes peuvent intégrer les témoignages de victimes de violences uniquement quand celles-ci ne se trouvent pas dans une situation d'urgence ou sous l'influence de tout type de pressions extérieures.

**9 Traiter le meurtre conjugal et les violences sexuelles comme un fait de société** et non seulement comme des faits divers. Le terme « féminicide », reconnu par l'Organisation mondiale de la santé et qui désigne le meurtre d'une femme en raison de son genre, porte cette dimension sociétale. Il est également pertinent de recontextualiser en rappelant que 219 000 femmes sont victimes chaque année de violences de la part de leur ancien ou actuel conjoint, et que 121 femmes ont été tuées par leur conjoint ou leur ex-conjoint en 2018<sup>2</sup>.

**10 Ne pas oublier que les mutilations, dont l'excision,** sont considérées par les Nations unies comme une violation des droits des filles et des femmes. Il est recommandé de le rappeler. Lorsqu'on évoque les chirurgies réparatrices des mutilations ou des séquelles liées au viol, éviter l'expression « rendre sa dignité aux femmes », qui comporte un jugement de valeur sur les victimes.

**11 Intégrer le numéro de téléphone national** de référence pour l'écoute et l'orientation des femmes victimes de toutes violences [3919], dans la mesure du possible.

**Prenons la une**  
Outils actualisés, novembre 2019

1. Enquête « Cadre de vie et sécurité » 2012-2018 / INSEE-ONDRP  
2. Ministère de l'Intérieur